

RECENSEMENT DES BESOINS 2023

(Compléter une fiche par manifestation et la retourner à la Mairie
par courrier ou par mail à culture@mairie-lectoure.fr :
- 1 mois avant une manifestation de moins de 500 personnes
- 2 mois avant une manifestation de plus de 500 personnes
(en cas de non respect de ces délais, la demande sera refusée)

Date de réception en Mairie :/...../.....- N° :

Raison sociale du demandeur

(nom de l'association, etc...)

Coordonnées de la personne à contacter

Nom : Prénom :

Tél :

Mail :

Nom de la Manifestation

(merci de détailler)

Date et heure de la Manifestation (merci de vous assurer au préalable que votre manifestation ne fait pas doublon avec une autre auprès du service compétent)

DATE DEBUT :/...../..... DATE FIN :/...../.....

HEURE DEBUT :H.....MN HEURE FIN :H.....MN

Lieux (merci de préciser les jours et horaires exacts d'occupation des lieux en y intégrant le temps de l'installation et de la désinstallation et après vous être assuré de leurs disponibilités auprès du service compétent)

NOM DU LIEU 1 :

DU/...../.....AH.....MN

AU/...../.....AH.....MN

NOM DU LIEU 2 :

DU/...../.....AH.....MN

AU/...../.....AH.....MN

Souhaitez-vous que votre manifestation soit intégrée dans le **Calendrier des Manifestations** ainsi que sur les supports de communication de la Mairie ? (Site internet, bulletin municipal, newsletter, panneaux lumineux, totem,...)

OUI

NON

Si **OUI**, adresser vos éléments (titre de l'événement, nom de l'organisateur, date de début, date de fin, lieu, heure de début, heure de fin, renseignements divers (programme, tarifs, contact, etc...)) + un visuel par mail à culture@mairie-lectoure.fr et communication@mairie-lectoure.fr le plus tôt possible et au moins 3 semaines avant votre manifestation

→ Chaises

OUI (préciser le nombre :)

NON

→ Tables et tréteaux

(prévoir 1 table pour 7 personnes environ)

OUI (préciser le nombre :)

NON

→ Stands de 3 m X 3 m (à titre très exceptionnel)

OUI (préciser le nombre :)

NON

Est-ce que cet (ces) équipement(s) ne servira (ont) qu'en cas de pluie ? OUI NON

→ Chapiteaux de 5 m x 8 m (à titre très exceptionnel)

OUI (préciser le nombre :)

NON

Est-ce que cet (ces) équipement(s) ne servira (ont) qu'en cas de pluie ? OUI NON

→ Claustres de 3,20 m

OUI (préciser le nombre :)

NON

→ Grilles de 2 m

OUI (préciser le nombre :)

NON

→ Barrières de 2 m

OUI (préciser le nombre :)

NON

→ Scène (3 hauteurs possibles : 30, 60 ou 90 cm)

OUI

NON

Si **OUI**, préciser les dimensions :

Longueur :largeur :Hauteur :

→ Plancher de danse	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, préciser les dimensions : Longueur :largeur :Hauteur :
→ Scène mobile couverte de 6 m x 4 m	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
→ Personnel pour l'installation	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
→ Transport (Lors du dépôt et du retrait du matériel, un responsable de l'association devra être présent sur les lieux pour signer un bon de prêt de matériel)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
→ Sono + enceintes + 1 micro avec fil et 2 micros sans fil (installés par les techniciens sur demande seulement à la Halle Polyvalente et à la Salle de la Comédie)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
→ Sono portative d'appoint + 2 micros sans fil (à récupérer aux ateliers municipaux en échange d'un chèque de caution)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
→ Coffret électrique (Dans la mesure du possible, limiter les demandes de puissance électrique et privilégier d'autres modes de cuisson comme le gaz par exemple. En fonction de l'installation électrique, le demandeur devra se rendre disponible pour un rendez-vous durant lequel les services techniques détailleront les branchements disponibles).	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, préciser : ▪ <u>type de branchement</u> : ▪ <u>puissance souhaitée</u> : ▪ <u>appareils qui y seront branchés</u> :
Conteneurs poubelles	Les conteneurs poubelles ne sont pas fournis par la Mairie. Pour vos manifestations, merci d'effectuer votre réservation en ligne via le lien suivant : www.syndicats-lectoure.com/prel.conteneurs.fete Pour toute question, contacter le SIDEL au 05.62.68.71.44.
Vaisselle réutilisable (verres, kits repas....)	Réservation en ligne sur le site www.trigone-gers.fr (dans la limite des stocks disponibles, pensez à réserver à l'avance).
Buvette (autorisation de vente de boissons et / ou demande de dérogation pour fermeture tardive)	Ces demandes doivent être transmises par courrier ou par mail à contact@mairie-lectoure.fr au moins 3 semaines avant l'événement
Arrêté de voirie (autorisation d'occupation du domaine public, interdiction de stationner ou de circuler)	
Vente au déballage (vide-grenier, braderie, vente de fleurs,...)	Déclaration préalable à une vente au déballage à déposer en Mairie ou à envoyer par mail à contact@mairie-lectoure.fr au moins 15 jours avant si la manifestation a lieu sur le domaine privé et 3 mois avant si la manifestation a lieu sur le domaine public Document à télécharger via le lien suivant : https://vide-greniers.org/files/reglementation/declaration-prealable-mairie.pdf
→ Autres besoins (WC transportables si branchement possible, etc ...)	<u>Préciser</u> :
Pour information, les rallonges, les multiprises, les spots et les échelles ne sont pas prêtés par la Mairie.	

Pour tout renseignement, n'hésiter pas à contacter les services compétents de la Mairie :

→ Service **Culture** au **05.62.68.55.12** (sauf le mercredi après-midi) - (culture@mairie-lectoure.fr) pour le planning prévisionnel des manifestations, les réservations des salles communales et les conventions de mise à disposition régulières

→ Service **Communication** au **05.62.68.55.11** (communication@mairie-lectoure.fr) pour les supports de communication

→ **Secrétariat** au **05.62.68.01.97** (contact@mairie-lectoure.fr) pour les arrêtés de voirie, les autorisations de buvette et de vente au déballage

→ **Services Techniques** au **05.62.68.83.55** (sauf le lundi et le mercredi après-midi) - (achat-technique@mairie-lectoure.fr) - pour les disponibilités des salles communales et les conventions de mise à disposition ponctuelles